

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 23 (1885)
Heft: 52

Artikel: Boutades
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188979>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pour gendre, je lui ferais durement expier sa trahison et le trouble qu'il a mis à ma maison.

Les deux pères s'étant abouchés ainsi et restant bons camarades quand même, entraîné par Léna, qui lui fit observer que les suites de cette union serait, en tout cas, sans inconvenient par rapport à leurs voisins, puisque leur enfant quitterait le hameau pour aller s'établir avec son mari en un autre, où eux-mêmes se pourraient fixer plus tard, Alain, non sans regret et fâcheux pressentiment, accorda sa fille, et l'époque du mariage fut fixée à quelques mois de là, pour le printemps prochain.

Il y eut, le soir même où les deux pères s'étaient entretenus et mis d'entente, explication terrible au logis d'Ivonne, dès qu'il fut clos; elle entra contre Alain et Léna dans une effroyable rage :

— Les choses ne se sont pas passées ainsi que tu crois ; cette Léna, jalouse de notre chance, a tendu des filets autour de ce jeune homme fortuné et nous l'a pris ; mais je la veux démasquer et empêcher ce mariage dont nous recevrons un affront déshonorant, nuisible même à l'établissement de notre fille ; attends un peu, je vais lui parler !

Ayant dit, elle s'élançait vers la porte, toute gonflée de colère.

Mais son homme froidement l'arrêta, ayant quasi-mérit baillé quittance sur cette affaire à son voisin, qu'il aimait et prisait grandement et dont la démarche honnête l'avait touché ; à son tour, il s'échauffa et s'éleva furieusement contre sa femme.

— Si tu dis un mot, s'écria-t-il, si tu fais un geste qui mette la brouille entre nos voisins et nous, je te brise !

Elle, connaissant, pour en avoir éprouvé les effets, la redoutable violence de son mari, étant restée plusieurs fois pour morte sur l'aire sous ses coups, par le fait de la jalousie, se tut devant lui et renferma dans son âme le ressentiment de l'humiliation nouvelle que lui infligeait sa rivale ; car, en sa pensée, Léna sournoisement avait machiné, comme jadis, pour arriver à ses fins et triompher d'elle.

Mieux encore, elle parut oublier dédaigneusement l'injure, ne laissant soupçonner à personne la noire rancune qu'elle en nourrissait, et se hâta de fiancer sa fille à un vaillant garçon qui, dès longtemps, en était épris et fut trop heureux de l'obtenir après en avoir désespéré.

Mais elle se jura bien de ne pas cette fois dévorer tout mutuellement sa rage sans vengeance et de saisir la première occasion qui s'offrirait à elle de rendre à son ennemie au centuple le mal qu'elle en avait reçu, dût-elle s'y perdre, et de changer sa joie en larmes.

Donc, en ce village, où les familles, peu nombreuses, étaient toutes alliées ou amies, où fraternellement on luttait contre les éléments pour assurer la vie commune, cette femme, jour et nuit, entretenait des pensées de haine active, travaillant côté à côté fréquemment avec celles dont secrètement, en son cœur, elle avait résolu de faire ses victimes et qui, contentes de leur sort, ne se doutaient pas, en la voyant si calme et presque cordiale, qu'elle complotait leur malheur.

En ces pauvres hameaux isolés des rives de Bretagne, où la terre est si dure et avare qu'à peine rend-elle à celui qui la cultive, en échange de ses sueurs, assez de pain noir pour la stricte subsistance, où les bêtes de ferme sont en très petit nombre, on a jamais de fumier en suffisance pour enrichir un peu ce sol maigre.

Quand l'herbe marine est poussée à la côte, les paysans bas-bretons vont, par bandes, vers le bord de la mer, et là, pendant de longues journées et souvent des nuits entières, les nuits claires, hommes, femmes, jeunes garçons et jeunes filles, dans l'eau jusqu'au cou, lancent sous l'écume d'immenses crocs et ramènent le goémon,

qu'ils dressent en vastes amas sur la falaise, où il se dessèche, se décompose et se transforme en engrais.

Plusieurs périssent, noyés ou domptés par le froid ; n'importe en quelle saison, en quel temps, il leur faut fouiller la mer, d'autant plus productive qu'elle est plus bouleversée.

(A suivre.)

Boutades.

La petite Louisa ne manque pas de présence d'esprit. La veille de Noël, elle avait eu soin de placer dans chacune des cheminées de l'appartement un de ses petits souliers. Le matin venu, elle va faire sa récolte de cheminée en cheminée, sous l'escorte de Marie, la cuisinière. Après une abondante cueillette de joujoux et de bonbons, elle arrive à la dernière des cheminées. Dans le soulier qu'elle y avait déposé, son malicieux petit frère, d'accord avec la cuisinière, avait placé une superbe verge.

Louisa reste un instant interdite, puis, se ravisant tout-à-coup, elle s'écrie :

— Tiens, le bonhomme Noël s'est trompé ; il m'a envoyé la verge que je lui avais demandée pour Marie.

Le docteur, recommandant un changement d'air pour l'enfant d'un de nos abonnés atteint de la coqueluche, le moutard, âgé de trois ans, fut envoyé dans un village du canton de Berne, avec sa mère. Au bout de deux jours, l'enfant, qui toussait toujours et qui avait cru que le remède prescrit par le docteur était une potion, un sirop quelconque, dit à sa mère :

— Maman, pourquoi ne me donnes-tu pas une cuillerée de changement d'air pour me guérir ?

Un ivrogne passe dans la rue Centrale en faisant de nombreux zigzags. Arrivé sur la place du Pont, il avise un agent de police :

— La rue du Pré..., s'il vous plaît ?

— Vous n'avez qu'à aller tout droit.

— Tout droit ! soupire le pochard avec découragement, alors je n'arriverai jamais.

Un pauvre diable, exaspéré contre son créancier, qui le poursuivait à outrance, s'écriait l'autre jour :

— Ce gredin !... Je le verrais se noyer sous mes yeux que je ne lui donnerais pas un verre d'eau !

Un valet de chambre terminait ainsi une lettre à sa belle :

« Ne sois pas surpris du ton un peu froid de la présente ; elle peut s'égarter, et personne n'a besoin de savoir combien nos relations sont tendres. »

THÉÂTRE. — Demain, dimanche :

PIERRE-LE-NOIR
ou les Chauffeurs,

grand drame en 5 actes, par MM. Dinaux et E. Sue.

— Rideau, 7 3/4 heures.

L. MONNET.

LAUSANNE. — IMP. GUILLOUD-HOWARD & Cie.